

GastroVert[®] Private – le début d'une nouvelle ère de gestion de déchets !

GastroVert[®] est une prestation de service public qui fonctionne avec :

- des points de collectes « Twin » répartis dans la commune;
- un acheminement régulier des bacs de collecte jusqu'à l'usine de méthanisation Satom SA de Villeneuve;
- un traitement des déchets alimentaires par méthanisation pour la production de **biogaz** (utile à la production d'électricité ou de chaleur pour le chauffage à distance) et d'**engrais** (utile à l'agriculture).



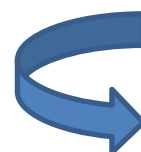
Le système GastroVert[®] de collecte des restes d'aliments annoncé sera mis en place courant septembre 2020. Les emplacements de collecte se situeront :

- au chemin des Vignes, à Crebelley
- à la place du Collège
- au chemin du Crébolaz
- au chemin des Bousses
- à l'impasse de la Croisée

Chaque ménage recevra par courrier individualisé une **carte d'accès**. Elle vous permet le déverrouillage du système et la dépose des sacs compostables dans le bac récupérateur du système

Des collaborateurs de la SATOM SA vous démontreront le fonctionnement du système et répondront à vos questions à chaque point de collecte à une date qui vous sera communiquée en temps utile.

Par avance, nous vous remercions de faire bon accueil au courrier que vous recevrez fin août et d'être présents à l'emplacement de collecte le plus proche de chez vous lors de la démonstration.





Commune de Noville

Réfection et assainissement énergétique du collège

Les parties suivantes du bâtiment sont concernées :

- Façades, décrépiage et application d'un crépi isolant
- Fenêtres, cadres et volets, changement
- Marquise y compris verre, remise à neuf
- Escaliers, réparés et partiellement changés
- Main courante, installation
- Allée de la cour, repavage et peinture des barrières
- Porte du garage, changement
- Boîte aux lettres, panneau indicatif réactualisé
- Combles de la bâtisse, isolation
- Panneaux photovoltaïques, installation sur le toit



Pour effectuer ces divers travaux qui dureront jusqu'à la fin de l'année, la pose d'un échafaudage autour du bâtiment est indispensable,

Qui dit échafaudage, dit DANGER !... Comme beaucoup d'enfants circulent et s'amuse autour et dans la cour du collège, cela pourrait être tentant d'aller jouer dessus, avec tous les risques que cela comporte.

Pour éviter des accidents, l'échafaudage sera sécurisé par des filets et les portes des deux escaliers pour y accéder, cadenassées.

Nous vous prions de rendre attentif vos enfants qu'il est strictement interdit de monter ou jouer sur cette armature métallique.

Les enseignantes en charge des deux classes actuelles le rappelleront aussi aux élèves.

La commune de Noville n'assumera aucune responsabilité en cas d'accident.



La Municipalité